



Strasbourg, 18 août 2025

T-PVS(2025)08f

CONVENTION DE BERNE RELATIVE A LA CONSERVATION
DE LA VIE SAUVAGE ET DU MILIEU NATUREL DE
L'EUROPE

Comité permanent

45e réunion
Strasbourg, 8-12 décembre 2025

**12e réunion du Groupe d'experts
sur la conservation des amphibiens et des reptiles**

Mardi, 25 mars 2025, 9h00 –12h30, en ligne

- Rapport de la réunion -

Document préparé par le Secrétariat

Le Comité permanent est invité à :

- prendre note du rapport de la 12^e réunion du Groupe d'experts sur la conservation des amphibiens et des reptiles, qui s'est tenue le 25 mars 2025 ;
- prendre note des informations fournies par les Parties sur les activités et initiatives nationales en matière de conservation des amphibiens et des reptiles ;
- prendre note de la proposition de donner suite à l'enquête sur le développement des zones importantes pour l'herpétofaune et de planifier l'identification et le développement de ces zones au niveau européen, tout en encourageant cette démarche au niveau national, en coordination avec l'Union européenne, notamment en matière de collecte de données.
- prendre note des informations fournies par les Parties sur les mesures nationales visant à contrôler la propagation du champignon chytride *Batrachochytrium salamandrivorans* (Bsal) ;
- prendre note des priorités proposées par le Groupe afin de renforcer sa collaboration avec le Groupe d'experts sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) pour mieux lutter contre les agents pathogènes exotiques et les agents pathogènes propagés par les EEE, ainsi que sur le commerce électronique et les EEE ;
- prendre note de la proposition du groupe d'organiser une réunion du Groupe d'experts en présentiel.

1. Ouverture de la réunion par la présidente

La présidente, Mme Eliška Rolfová (République tchèque), a ouvert la réunion, souhaité la bienvenue aux participants et souhaité au Groupe d'experts une réunion fructueuse.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion a été adopté sans modification.

3. Exemples inspirants d'activités et d'initiatives nationales en matière de conservation des amphibiens et des reptiles

Le Groupe d'experts a été informé des activités et initiatives mises en œuvre pour la conservation de l'herpétofaune dans cinq Parties contractantes à la Convention de Berne.

Le représentant du **Royaume-Uni**, M. Matthew Ellis, a donné un aperçu des efforts nationaux déployés pour surveiller et conserver les espèces d'herpétofaune, en particulier dans le cadre de projets conjoints, sur la base d'une combinaison de questionnaires et d'enquêtes sur le terrain. M. Ellis a également présenté le programme de surveillance du triton crêté du Pays de Galles, lancé en 2016 pour dix sites cibles et qui a permis de collecter plus de 106 043 enregistrements dans sa base de données, ainsi que le projet transfrontalier Jack Conservation Project Nature, un projet de liaison mené en Angleterre, en Écosse et au Pays de Galles pour promouvoir les meilleures pratiques en matière de gestion, de surveillance et d'enregistrement. Il a également été souligné que d'autres actions sont menées en Angleterre, notamment l'analyse des risques sanitaires et la surveillance de la santé. Les diapositives de la présentation de M. Ellis sont accessibles via ce [lien](#).

La représentante de la **Suisse**, Mme Irina Bregenzer, a fait état de la situation actuelle concernant les conflits entre les lignes ferroviaires et la migration des amphibiens, en particulier les effets mortels des animaux écrasés par les trains et le fort effet de barrière des voies ferrées et des remblais, qui empêchent les animaux de traverser et détournent l'ensemble de la migration. Mme Bregenzer a souligné le manque d'observations sur ces questions en raison des mesures de sécurité sur les voies ferrées, et a indiqué que la Suisse collaborait avec deux agences fédérales différentes pour étudier cette question depuis 2019. Cette analyse a permis d'identifier 726 sites potentiels de conflit entre la migration des amphibiens et le chemin de fer, et de développer une méthodologie standard pour évaluer ces sites potentiels sur le terrain afin de trouver des amphibiens. La dernière étape a consisté à informer les compagnies ferroviaires suisses de ces différents sites potentiels de conflit, en leur demandant d'évaluer si des amphibiens peuvent être trouvés sur leurs sites, puis de mettre en œuvre des mesures de protection si nécessaire, telles que la combinaison de déflecteurs d'amphibiens avec des tranchées de ballast ou d'autres mesures sur les remblais ferroviaires. Les diapositives de la présentation de M. Brezenger sont accessibles via ce [lien](#).

Le représentant de la **République tchèque**, M. Vojtech Baláž, a informé les participants que des plans d'action pour le serpent d'Esculape (*Zamenis longissimus*) et le crapaud calamite (*Epidalea calamita*), deux espèces menacées d'extinction au niveau national, étaient respectivement en cours de mise en œuvre et en cours d'élaboration. M. Baláž a ajouté qu'une étude génétique des populations de couleuvres d'Esculape (*Zamenis longissimus*) avait été menée afin d'étudier la diversité au sein des populations historiquement connues. Il a également fait état de la propagation du lézard des murailles (*Podarcis muralis*), espèce en danger critique d'extinction au niveau national, probablement causée par les activités humaines. D'une manière générale, le principal problème en matière de conservation des amphibiens reste la perte d'habitat et l'intensification de la pisciculture et de l'aquaculture.

M. Ronald Zollinger, au nom des **Pays-Bas**, a présenté la dernière évaluation des tendances en

matière de répartition des populations d'amphibiens et de reptiles néerlandais. M. Zollinger a également informé le Groupe d'experts des activités et mesures récentes, en particulier de la publication, l'année dernière, d'une nouvelle Liste rouge des amphibiens et des reptiles. Il a présenté une [vidéo](#) montrant une échelle pour amphibiens, qui permet à diverses espèces de sortir des égouts. Enfin, il a été souligné que l'amélioration de l'habitat des amphibiens, en particulier la création et la gestion d'étangs, fait l'objet d'une grande attention aux Pays-Bas.

Le représentant de l'**Allemagne**, M. Timm Reinhardt, a rendu compte d'un projet de coopération avec la République tchèque portant sur la conservation et la recherche sur la salamandre tachetée et le développement de la génétique des populations dans une population transfrontalière. Financé par le Fonds européen agricole pour le développement rural dans l'État de Saxe, ce projet combine des données issues de la science citoyenne et des données historiques afin d'évaluer l'état de la répartition de la population, qui semble actuellement en déclin par rapport aux ensembles de données centenaires sur la diversité génétique de la population. M. Reinhardt a ajouté que la grenouille rousse était probablement l'une des espèces les plus en déclin en Allemagne à l'heure actuelle, devenant la moins commune des trois grenouilles brunes en Allemagne en raison de la propagation de la grenouille agile. La présentation de M. Reinhardt est disponible [ici](#).

En outre, Mme Emina Sunje (en sa qualité de présidente de l'Association herpétologique de **Bosnie-Herzégovine**) a informé les participants à la réunion du rôle et des activités de son association : 1) un projet de restauration de l'habitat dans le nord de la Posavina (Bosnie-Herzégovine) - création d'un étang de 3 hectares pour les amphibiens, en particulier *Pelobates fuscus* ; 2) efforts de conservation du triton alpin bosniaque sténoendémique (*Ichthyosaura alpestris reiserii*) sur le mont Vranica - construction d'un étang artificiel et d'un grand hibernaculum, car l'habitat principal (le lac Prokoško) est compromis par la présence de poissons ; 3) un inventaire de l'herpétofaune à travers la Fédération de Bosnie-Herzégovine, en collaboration avec le ministère de la Protection de l'environnement, pouvant déboucher sur une stratégie de conservation à long terme. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

Enfin, M. Bálint Halpern (Societas Europaea Herpetologica (SEH) - Société européenne d'herpétologie) a informé les participants à la réunion du rôle de son organisation et de ses activités liées à la conservation de l'herpétofaune en Europe.

Le président a remercié tous les experts et les représentants des pays pour leurs présentations et le partage de leurs expériences, et les a félicités pour les efforts de conservation entrepris. Il a également été souligné que les conflits entre les lignes ferroviaires et la migration des amphibiens sont une question qui pourrait être approfondie par le groupe.

4. Zones importantes pour l'herpétofaune (ZIE) : réponses au questionnaire des Parties à la Convention de Berne

La présidente, Mme Eliška Rolfová, a rappelé qu'il n'existait aucune carte reconnue des zones les plus importantes pour les reptiles et les amphibiens en Europe, alors que la définition de ces zones d'importance pour les reptiles et les amphibiens revêt une grande importance, notamment pour orienter les mesures de conservation, garantir une protection suffisante des sites, sensibiliser les parties prenantes à la biodiversité et vérifier si une attention suffisante est accordée à la conservation des principaux points chauds de la biodiversité. Un questionnaire a été élaboré à l'intention des Parties contractantes à la Convention de Berne et les réponses ont été résumées par le Secrétariat de la Convention de Berne en 2024 (les réponses à l'enquête sont accessibles via ce [lien](#)). La présidente a informé le groupe d'experts que de nombreuses Parties considéraient que le fait de connaître les zones importantes pour l'herpétofaune dans leur pays (au niveau mondial/européen/national) les aiderait dans leurs efforts de conservation de la biodiversité ; la plupart des Parties ont indiqué qu'il serait utile de commencer par effectuer une analyse générale au niveau européen (de préférence à une échelle de 10 x 10 km). Comme aucune réunion n'avait

eu lieu depuis la fin de l'enquête, le Groupe a été invité à examiner ses résultats et les mesures de suivi possibles lors de la présente réunion, telles que l'élaboration d'une nouvelle analyse des zones sensibles.

M. Ronald Zollinger, conseiller stratégique auprès de l'organisation néerlandaise pour la conservation des reptiles, amphibiens et poissons (RAVON) et président de l'organisation européenne pour la conservation des reptiles et amphibiens (RACE), a présenté l'analyse des zones sensibles de l'herpétofaune européenne dans le réseau N2000-Emerald (le rapport est accessible via ce [lien](#)). M. Zollinger a rappelé que le projet avait débuté par une évaluation des informations issues des bases de données des réseaux Natura 2000 et Emerald, puis avait défini une feuille de route pour progresser dans l'identification des IHA, en utilisant l'approche des zones clés pour la biodiversité (KBA) afin d'identifier les IHA et d'autres sources de données sur la répartition. Il a également été souligné qu'à la suite de la publication du rapport intermédiaire sur le projet IHA (le rapport est accessible via ce [lien](#)), le gouvernement néerlandais a accepté de soutenir une analyse partiellement nouvelle axée sur les points chauds. La comparaison des bases de données Natura 2000 et Emerald a mis en évidence la différence entre les zones désignées et les zones abritant des amphibiens et des reptiles à une échelle de 50 km sur 50 km. Enfin, M. Zollinger a souligné que le processus d'identification des IHA en Europe n'était pas encore achevé et devait être poursuivi, comme l'ont indiqué au moins 70 % des pays ayant répondu à l'enquête.

Le président a remercié M. Ronald Zollinger pour cette mise à jour, saluant le travail accompli avec le soutien du gouvernement néerlandais. Au cours de la discussion, il a été suggéré que le travail de suivi puisse être effectué au niveau européen et encouragé davantage au niveau national afin d'identifier et de développer les zones importantes pour l'herpétofaune. Ce groupe d'experts et la Convention de Berne devraient également se coordonner avec l'Union européenne, en particulier en matière de collecte de données.

5. Prévention et contrôle du champignon chytride *Batrachochytrium salamandrivorans* (Bsal)

Le Groupe d'experts a été informé des mesures mises en œuvre pour appliquer la [Recommandation n° 176 \(2015\)](#) visant à contrôler la propagation du champignon chytride *Batrachochytrium salamandrivorans* (Bsal) dans cinq Parties contractantes à la Convention de Berne.

Le représentant de l'**Allemagne**, M. Timm Reinhardt, a informé le Groupe d'experts que son pays comptait le plus grand nombre de cas de Bsal, celui-ci étant présent dans au moins cinq États fédéraux, même si le taux de mortalité n'était pas nécessairement élevé. M. Reinhardt a ajouté que, alors que la maladie continuait de se propager, certaines populations semblaient montrer des signes précoces de rétablissement après l'infection. Il a également été souligné que certaines activités de surveillance étaient en cours, en particulier dans les populations transfrontalières. Dans l'ensemble, tous les États étaient conscients de la nécessité de contrôler la propagation du Bsal et certains étaient en train d'élaborer des plans d'action pour le combattre, car la conservation de la nature en Allemagne relève de la responsabilité de chaque État et chaque État dispose de son propre programme de surveillance et de rétablissement. La publication à laquelle M. Reinhardt a fait référence (en allemand, mais avec toutes les descriptions des figures également fournies en anglais) peut être consultée [ici](#).

Le représentant de la **Tchéquie**, M. Vojtech Baláž, a indiqué qu'il n'y avait aucun cas de Bsal dans son pays et que les tests et la surveillance du Bsal étaient en baisse car le projet dédié était terminé et les ressources étaient très limitées pour le moment. Il a été souligné que dans certains endroits, la surveillance était toujours en cours, tandis que dans d'autres, elle était plus occasionnelle, car peu de laboratoires étaient équipés pour analyser les échantillons.

M. Ronald Zollinger, au nom des **Pays-Bas**, a indiqué que les Pays-Bas surveillaient la propagation du Bsal dans la zone où il était apparu pour la première fois. Il a expliqué que le Bsal était encore très peu présent et que parfois, un nouveau foyer était détecté de manière très localisée, empêchant temporairement la réintroduction locale. Il a été souligné que même si le

virus ne causait pas une mortalité élevée, il pouvait se propager dans tout le pays, puis décliner. En ce qui concerne le triton crêté, des recherches sur l'ADN, des analyses de l'écologie des populations et divers autres aspects ont été menés.

Le représentant du **Royaume-Uni**, M. Matthew Ellis, a indiqué qu'il n'y avait pas de changement significatif par rapport aux précédents rapports du Royaume-Uni. Le Bsal n'avait pas été détecté dans la nature, mais avait été trouvé chez des salamandres en captivité et identifié comme une maladie à déclaration obligatoire. M. Ellis a ajouté qu'une stratégie de lutte était en cours de finalisation et que la publication de recommandations en matière de biosécurité était imminente, recommandant des mesures de sécurité pour les amphibiens captifs afin de minimiser le risque de propagation aux populations sauvages. Enfin, il a été souligné que l'un des principaux risques au Royaume-Uni était la libération de tritons alpins captifs non indigènes, qui semblent être porteurs du Bsal.

Le représentant de la **Belgique**, M. Philippe Goffart, a rendu compte des premiers résultats de la surveillance : au moins cinq populations identifiées de salamandres tachetées et deux étangs de tritons, en particulier des tritons crêtés, se sont révélés positifs au Bsal. Il a ajouté que la surveillance passive avec les forestiers et les travailleurs était jusqu'à présent le seul moyen de détecter les populations touchées par le Bsal, tandis que le dépistage actif et les recherches dans les étangs avec analyse ADN n'étaient pas concluants.

En outre, Mme Emina Sunje a informé les participants à la réunion des premiers résultats obtenus en **Bosnie-Herzégovine**. La BHHUATRA a lancé le premier dépistage officiel du Bd/Bsal en Bosnie-Herzégovine, actuellement en cours, financé par l'association et la faculté des sciences de l'université de Sarajevo, afin de soutenir le dépistage du Bd/Bsal chez environ 400 amphibiens à travers le pays. Les échantillons seront prélevés de manière opportuniste pendant l'inventaire de l'herpétofaune en cours (mentionné précédemment). Le dépistage par RT-PCR duplex sera effectué en collaboration avec le Dr Frank Pasmans, les premiers résultats étant attendus pour la fin 2025.

Le président a conclu ce point en soulignant l'importance d'intensifier les efforts au niveau national pour traiter le problème persistant du Bsal et le rôle essentiel joué par le système de la Convention de Berne à cet égard, en particulier l'échange d'expériences au sein du groupe.

6. Collaboration avec le Groupe d'experts sur les espèces exotiques envahissantes (EEE)

Le président a rappelé que lors de la dernière réunion en 2023, il avait été reconnu qu'une coopération renforcée avec le Groupe d'experts sur les EEE était essentielle pour mieux lutter contre les agents pathogènes exotiques et les agents pathogènes propagés par les EEE, ainsi que contre le commerce électronique et les EEE, car toutes ces questions étaient liées entre elles. Cette conclusion a été soutenue par le Comité permanent ([Recommandation n° 210 \(2021\)](#) sur le commerce électronique et [Recommandation n° 215 \(2022\)](#) sur les agents pathogènes exotiques et les agents pathogènes propagés par les espèces exotiques envahissantes). Dans le prolongement de cette idée de coopération, le Groupe sur les espèces exotiques envahissantes s'est réuni pour la première fois depuis plusieurs années le 20 mars 2025 afin de discuter de la proposition de collaborer sur des questions relevant des deux groupes. Les experts en EEE ont généralement soutenu cette idée. Il a été proposé d'organiser une réunion conjointe en ligne en avril ou à une date ultérieure afin d'ouvrir la discussion sur les domaines de travail prioritaires ou les thèmes prioritaires à suivre.

Le Groupe d'experts a examiné les priorités possibles en matière de coopération. Il a été proposé d'échanger des connaissances pratiques sur l'élimination de certaines espèces exotiques envahissantes spécifiques à l'herpétofaune, telles que le raton laveur, et de partager les expériences acquises dans le domaine de la navigation entre les différentes règles et législations afin d'obtenir des résultats spécifiques à cet égard. La pertinence du document intitulé « Guidance on e-commerce and IAS - [T-PVS/Inf\(2021\)39](#) » (Orientations sur le commerce électronique et les EEE) a été soulignée.

7. Propositions au Comité permanent concernant d'autres questions à traiter

Le Groupe d'experts a examiné d'autres questions à aborder dans les propositions au Comité permanent, telles que la coopération sur les espèces exotiques envahissantes et l'impact du changement climatique.

Le Président a attiré l'attention du Groupe d'experts sur la possibilité d'inviter à la prochaine réunion un représentant du Consortium européen pour la santé des reptiles sauvages, une nouvelle plateforme consacrée aux maladies des reptiles. Le Consortium pourrait présenter les résultats de ses travaux sur une publication conjointe consacrée à l'importance des maladies des reptiles pour la conservation.

Autres idées pour un éventuel suivi :

- Collaboration dans la surveillance des habitats et des espèces dans des environnements éloignés, en particulier comment impliquer les populations dans la surveillance des espèces qui sont répandues et devraient être plus courantes qu'elles ne le sont actuellement ;
- Les voies ferrées et leur impact sur les amphibiens ;
- Moyens de rétablir une hydrologie plus naturelle dans le paysage afin de permettre la formation naturelle de plans d'eau ; la disponibilité ou l'absence d'habitat a un impact énorme sur les populations d'amphibiens ; un habitat approprié peut leur permettre de mieux résister à d'autres menaces, telles que les maladies ou les espèces envahissantes.

Enfin, le groupe d'experts a proposé que la prochaine réunion du groupe se tienne en présentiel.

8. Prochaine réunion du Groupe d'experts

Le président a informé le Groupe d'experts que la prochaine réunion en ligne se tiendrait en 2026 et la prochaine réunion en présentiel en 2027 à Strasbourg, éventuellement en réunion conjointe avec le Groupe d'experts sur les espèces exotiques envahissantes.

9. Élection du président

Le Groupe a réélu Mme Eliška Rolfová à la présidence du Groupe d'experts.

10. Questions diverses

Aucune autre question n'a été soulevée.

11. Clôture de la réunion

La présidente a remercié les membres du Groupe d'experts pour cette séance productive et s'est dite impatiente de collaborer à nouveau avec le Groupe. Elle a ensuite déclaré la séance close.

Annexe I – Ordre du jour de la réunion

Strasbourg, 10 mars 2025

T-PVS/Agenda(2025)11

CONVENTION DE BERNE RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Groupe d'experts sur la conservation des amphibiens et des reptiles

12e réunion

25 mars 2025, 9.00–12.30, en ligne

ORDRE DU JOUR

TEMPS	POINT À L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS PERTINENTS ET RÉSULTATS ATTENDUS
9 h 00	1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE PRÉSIDENT ET TOUR DE TABLE Remarques d'ouverture de Mme Eliška Rolfová, présidente du groupe d'experts et tour de table.	
9 h 00	2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	<i>Ordre du jour de la réunion</i> <i>T-PVS/Agenda(2025)11</i> <i>Rapport de la 11e réunion</i> T-PVS/(2023)27 ----- Les participants sont informés des objectifs de la réunion. L'ordre du jour est adopté.
9 h 15	3. EXEMPLES INSPIRANTS D'ACTIVITÉS ET D'INITIATIVES NATIONALES POUR LA CONSERVATION DES AMPHIBIENS ET DES REPTILES Les représentants des Parties contractantes à la Convention de Berne et des organisations observatrices, qui ont manifesté leur intérêt à partager une mise à jour, sont invités à présenter des actions et des initiatives contextualisées et inspirantes au niveau national en matière de conservation de l'herpétofaune.	----- Les participants sont informés des initiatives et actions récentes mises en œuvre au niveau national en matière de conservation des amphibiens et des reptiles.
10 h 15	4. ZONES IMPORTANTES POUR L'HERPÉTOFAUNE : RÉPONSES À L'ENQUÊTE DES PARTIES À LA CONVENTION DE BERNE	Développement de zones importantes pour l'herpétofaune - Réponses à l'enquête des Parties à la Convention de Berne T-PVS/Inf(2024)07 [EN] -----

	Présentation du président. Discussion des résultats et identification des suites possibles.	Le Groupe identifie les implications de l'enquête en termes de suivi éventuel.
10 h 45	PAUSE	
11 h 00	5. PRÉVENTION ET CONTRÔLE DU CHAMPIGNON CHYTRIDE <i>BATRACHOCHYTRIUM SALAMANDRIVORANS</i> (BSal) Les représentants des Parties contractantes à la Convention de Berne et des organisations observatrices sont invités à présenter les actions et initiatives menées au niveau national pour contrôler la propagation du champignon chytride <i>Batrachochytrium Salamandrivorans</i> (max 3 min chacun).	----- Les participants sont informés des initiatives et actions récentes concernant Bsal mises en œuvre au niveau national.
11 h 30	6. COLLABORATION AVEC LE GROUPE D'EXPERTS SUR LES ESPÈCES EXTRATERRESTRES INVASIVES Introduction par le président. Conclusion des travaux du Groupe d'experts sur les espèces exotiques envahissantes. Discussion sur les priorités de collaboration proposées.	Recommandation n° 210 (2021), sur le commerce électronique et les espèces exotiques envahissantes. Recommandation n° 215 (2022), sur les pathogènes exotiques et les pathogènes disséminés par des espèces exotiques envahissantes. ----- Le Groupe s'accorde sur les prochaines étapes de sa collaboration avec le Groupe d'experts sur les IAS, notamment sur la date de leur réunion conjointe.
12 h 00	7. PROPOSITIONS AU COMITÉ PERMANENT CONCERNANT D'AUTRES QUESTIONS À TRAITER Discussion sur des propositions concrètes concernant les thèmes à approfondir par le Groupe d'experts sur les amphibiens et les reptiles.	----- Le Groupe se met d'accord sur les questions à aborder dans ses travaux futurs.
12 h 15	8. PROCHAINE RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS	La date et le lieu de la prochaine réunion du Groupe d'experts, en 2027, ont été fixés.
12 h 20	9. ÉLECTION DU PRÉSIDENT	
12 h 25	10. QUESTIONS DIVERSES	
12 h 30	11. CLÔTURE DE LA RÉUNION	

Annexe II – Liste des participants

Partie contractante	Participant
ANDORRE	Mme Maria SALAS Chef d'Unité d'Évaluation d'impact environnemental, biodiversité et paysage Ministeri de Medi Ambient, Agricultura i Sostenibilitat Govern d'Andorra M. Alain GRIOCHE Estadístico en Govern d'Andorra
BELGIQUE	M. Philippe GOFFART Attaché scientifique Observatoire de la Faune, de la Flore et des Habitats (OFFH), Département de l'Etude du Milieu naturel et agricole (DEMna), Service Public de Wallonie (SPW) - DGO3 - Direction de la Nature et de l'Eau M. Nicolas PARDON Agence pour la nature et les forêts (Gouvernement flamand) M. Nicolas BRACKX Agence pour la nature et les forêts (Gouvernement flamand)
BOSNIE ET HERZEGOVINE	Mme Emina ŠUNJE Association herpétologique de Bosnie-Herzégovine (BHHU ATRA)
REPUBLIQUE TCHEQUE	Mme Eliška ROLFOVÁ Unité des conventions internationales Département de la protection des espèces et de la mise en œuvre des engagements internationaux Ministère de l'Environnement M. Vojtech BALÁŽ Département d'écologie et de maladies des animaux de zoo, du gibier, des poissons et des abeilles Faculté d'hygiène et d'écologie vétérinaires, Université des sciences vétérinaires de Brno
FRANCE	Mme Audrey TROCHET Société Herpétologique de France (SHF) Mme Anne LOMBARDI Société Herpétologique de France (SHF)
ALLEMAGNE	M. Timm REINHARDT Chargé de recherche scientifique Département de la conservation de la faune sauvage Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN)
PAYS-BAS	M. Ronald ZOLLINGER Conseiller stratégique auprès de Reptile, Amphibian and Fish Conservation Nederland (RAVON) Président de Reptile Amphibian Conservation Europe (RACE)
POLOGNE	M. Tomasz ŁACHNIK Direction générale de la protection de l'environnement, Département de la conservation de la nature

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	M. Peter PUCHALA Réserve naturelle d'État de la République slovaque Zone paysagère protégée des Carpates de Malé
SUISSE	Mme Irina BREGENZER Collaborateur scientifique, info faune - Koordinationsstelle für Amphibien- und Reptilienschutz in der Schweiz (karch)
TURQUIE	Mme Berna YALCINKAYA Ministère de l'Agriculture et des Forêts Direction générale de la Protection de la nature et des Parcs nationaux Département de la Gestion de la faune sauvage M. Burak TATAR Ministère de l'Agriculture et des Forêts Direction générale de la Protection de la nature et des Parcs nationaux Département de la Gestion de la faune sauvage
ROYAUME-UNI	M. Matthew ELLIS Ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales Mme Catherine Whatley Conseiller en reptiles et amphibiens NatureScot, organisme gouvernemental M. Tim Bernhard Natural England
Autres experts	
Conservation des reptiles et des amphibiens en Europe (RACE)	M. Tony GENT Directeur général Conservation des amphibiens et des reptiles
Societas Europaea Herpetologica (SEH)	M. Balint HALPERN Président du Comité de conservation M. Tom KIRSCHY Membre du Comité de conservation Comité fédéral de spécialistes de la NABU sur l'herpétologie de terrain et l'ichtyofaunistique
Université de Gand	Mme An MARTEL (excusé) M. Frank PASMANS (excusé) Professeurs Faculté de médecine vétérinaire Département de pathologie, bactériologie et maladies aviaires
Groupe de spécialistes des espèces envahissantes de l'UICN/SSC	M. Riccardo SCALERA Consultant indépendant

Secrétariat du Conseil de l'Europe	
Convention de Berne	M. Mikaël POUTIERS Secrétaire de la Convention de Berne
Convention de Berne	Mme Marta MEŁLIŃSKA Responsable de programme